

P. 6 Grand format
Vendenheim : une
plateforme pour une
logistique décarbonée

P. 8 D'intérêt général
Le nouveau contrat
de présence postale
territoriale 2023-2025

P. 12 Traits d'union
Le vélopartage
en centre hospitalier
avec Bemobi

postéo

GRAND EST

Je fais
tout pour
que le
trafic
reste vert.



le billet de...



Dominique Adrian,
délégué régional du groupe La Poste
en Grand Est

10

Commissions de présence postale territoriale se sont tenues en mars dans le Grand Est.

15,8

millions d'euros attribués dans le Grand Est pour le fonds de péréquation territorial, dans le cadre du contrat de présence postale territoriale.

La signature du nouveau contrat de présence postale territoriale entre La Poste, l'État et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) constitue l'un des temps forts de ce début d'année. Lors des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) qui se sont tenues au mois de mars, nous avons largement évoqué ce sujet et programmé les actions à venir. Les modernisations de bureaux de poste, avec la parfaite illustration du bureau de Strasbourg 22-Novembre, qui est à découvrir dans ce numéro, vont bien sûr se poursuivre.

Je tiens ici à remercier tous les acteurs engagés dans ces commissions, attachés au maintien d'une présence forte de La Poste sur les territoires. La réduction de l'empreinte environnementale demeure plus que jamais un enjeu essentiel. Dans le contexte actuel, les solutions à destination des collectivités proposées par La Poste en matière d'économie d'énergie et de réduction des émissions de CO₂ se révèlent pertinentes. Je vous laisse découvrir l'accompagnement mis en place avec la commune de Liverdun et les solutions de mobilité douce déployées au centre hospitalier de Moyenmoutier.

Enfin, le déploiement d'une logistique décarbonée, qui est au cœur de nos préoccupations, se concrétise par la construction d'une nouvelle plateforme de La Poste à Vendenheim, dont l'ouverture est programmée pour l'automne 2023.

GRAND EST

Facteurs de fierté

59

logements, situés dans l'ancien hôtel des Postes à Châlons-en-Champagne, seront proposés au sein de la résidence seniors en 2025.



HÉROÏQUES

Les Postiers de l'année

Ils sont facteurs, factrices, chargé(e)s de clientèle, responsables d'équipe... Ils ont porté secours à leur collègue, à un inconnu. Ils sont allés sur le front des incendies en tant que pompiers volontaires ou ont convoyé de l'aide humanitaire pour l'Ukraine. D'autres sont investis dans le monde sportif ou associatif. Tous incarnent les valeurs de solidarité et d'engagement au service de la citoyenneté. Cette année encore, La Poste a voulu rendre hommage à 32 héros de la proximité à travers son dispositif des Postiers de l'année. Dans la région, aux côtés de Catherine Bouvet, chargée de clientèle, une autre postière⁽¹⁾ s'est particulièrement illustrée et a été photographiée par de jeunes photographes des Gobelins, l'école de l'image (Paris). Un partenariat inédit qui souligne l'engagement de La Poste en faveur de la jeunesse.

(1) Emmanuelle Kiennemann, conseillère réseau Amétis
CNP Assurances.

POUR DÉCOUVRIR
LES TÉMOIGNAGES
DES POSTIERS
DE L'ANNÉE
SCANNEZ LE QR CODE



PRÉSENCE

Des services essentiels

La Poste agence communale (LPAC) d'Azerailles est ouverte depuis le 10 janvier 2023 dans les locaux tout neufs de la mairie. Les habitants seront accueillis les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 11h45 par Fanny et Laëtitia. « Nous sommes ravis de pouvoir répondre aux besoins postaux de nos administrés, indique Rose-Marie Falque, maire d'Azerailles. Cette nouvelle La Poste agence communale donne l'assurance d'un accès simple aux services essentiels de La Poste : retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés, retrait d'espèces dans la limite de 500 euros par semaine. Elle permet à chacun d'effectuer ses démarches administratives en ligne auprès de nombreux organismes publics grâce à un accès libre et gratuit à Internet via la tablette numérique mise à disposition par La Poste. »



postéo

GRAND EST

Le cahier régional de Postéo est édité par la délégation régionale du groupe La Poste en Grand Est. **Directeur de la publication :** Dominique Adrian. **Directeur de la rédaction :** Sylvain Michel. **Rédactrice en chef :** Amandine Brion. **Rédacteurs :** Aline Botella, Maud Buzon, Corine Gayet, Hugues Mahieu. **Crédits photo :** Bastien Buttighoffer, Moïse Luzolo – Jeanne Narquin, Adobe Stock. **Pages nationales – Directrice de la publication :** Marie-Aude Dubanchet. **Directrice de la rédaction :** Fabienne Rougeot. **Rédactrice en chef :** Aurélie Dehecq. **Crédits photo :** Xavier Cadoret, Romuald Meigneux, médiathèque du groupe La Poste, DR. Mentions légales La Poste. **Conception et réalisation :** HAVAS PARIS. **Imprimerie :** Gutenberg Networks. Imprimé en France. **Dépôt légal :** mars 2023. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de sources responsables. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.





Vendenheim : une plateforme pour une logistique décarbonée

Le 18 octobre 2022, une cérémonie de pose de la première pierre s'est tenue pour la construction d'une plateforme postale à Vendenheim, au sein de l'Écoparc rhénan. Cette plateforme, s'inscrit dans la stratégie d'investissements de La Poste dans son outil de production courrier-colis au service de l'e-commerce et de la ville décarbonée.

Le chantier sera finalisé à l'automne 2023. Le projet vise à disposer d'implantations stratégiques de sites pour faciliter la livraison des colis tout en contribuant au désengorgement des centres urbains. Avec ses nouvelles implantations, La Poste a pour ambition de construire un maillage fort dans les grandes métropoles afin de créer des conditions optimales de distribution.

En prenant ces positions stratégiques, l'entreprise anticipe l'évolution des processus de livraison urbaine de demain, dans un contexte fortement concurrentiel et de tension foncière.

Un équipement de pointe au service d'une empreinte carbone réduite.

6



« **Brownfields est une société spécialisée dans la réhabilitation et le redéveloppement de friches de toute nature.** Nous avons acquis en 2016 le site de l'ancienne raffinerie de Reichstett, sur lequel nous avons développé un parc d'activités de nouvelle génération, l'Écoparc rhénan. Nous sommes ravis de pouvoir accueillir sur ce site une plateforme implantée en limite de la zone à faibles émissions de Strasbourg qui va permettre des livraisons totalement décarbonées de la ville. Il y a une convergence entre la vision stratégique de La Poste et celle que nous avons en tant qu'opérateur immobilier à impact. »

Patrick Viterbo,
président de Brownfields

5000 m²

C'est la surface de la future plateforme de logistique de Vendenheim.

« **La plateforme comprendra 14 positions à quai et 32 places pour les véhicules utilitaires légers.** L'ensemble de ces véhicules (poids lourds et utilitaires) pourront être rechargés en électricité pendant la mise à quai ou grâce au parking équipé de bornes de recharge. Du point de vue environnemental, une centrale photovoltaïque sera implantée sur la toiture, permettant de couvrir la majorité (hors exploitation) des besoins en énergie du bâtiment et de céder le surplus au réseau. La construction vise par ailleurs le label BiodiverCity® ainsi que la certification HQE très performant. Par ailleurs, plus d'un tiers de la parcelle sera dédié à des espaces verts paysagers. »

Chantal Léger,
directrice régionale de La Poste Immobilier



« **Toute métropole a besoin de fonctions logistiques.** On n'aime pas les voir, mais on en a besoin... Cette plateforme va permettre de desservir la partie nord de l'Eurométropole avec des modes doux comme sait le faire La Poste. L'Eurométropole a fait de l'amélioration de la qualité de l'air un enjeu majeur de santé publique, c'est pour cela qu'elle a mis en place une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), à laquelle le monde de la logistique est en train de s'adapter. L'Écoparc rhénan, où est située la plateforme, a engagé avec notre soutien une démarche d'écologie industrielle territoriale, à laquelle La Poste, déjà signataire du Pacte pour une économie locale durable, sera, je l'espère, partie prenante. »

Anne-Marie Jean,
vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

7



Nouveau contrat de présence postale : des engagements forts pour les territoires

Le sixième contrat de présence postale territoriale a été signé le 15 février dernier par l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et La Poste. Il fixe, pour 2023-2025, les grandes orientations de la présence postale et de son pilotage local, et il comporte des avancées importantes pour les territoires.

Depuis la signature du premier contrat de présence postale territoriale en 2008, plus de 2,4 milliards d'euros ont été investis dans les territoires pour adapter et moderniser la présence postale et pour accompagner les clientèles les plus vulnérables. Le nouveau contrat prévoit, pour la période 2023-2025, un montant maximal de 531 millions d'euros au fonds postal national de péréquation territoriale et est structuré autour de quatre priorités.

Plus de mutualisation

Pour concilier baisse de fréquentation et égal accès de tous aux services publics, les signataires ont acté l'approfondissement et le développement de la mutualisation avec des partenaires publics ou privés. Des progrès importants ont déjà été faits en matière de partenariats avec les collectivités territoriales et les commerçants. Ces

partenariats ont prouvé leur efficacité, et il importe désormais de changer d'échelle et d'innover.

Un financement préservé

Le fonds de péréquation territoriale, qui compense le coût pour La Poste de sa mission d'aménagement du territoire, est maintenu à 174 millions d'euros par an. Une enveloppe complémentaire optionnelle de 3 millions est créée en cas de dépenses indues que La Poste aurait à assumer. La répartition de ces crédits favorisera les territoires qui en ont le plus besoin : zones rurales, quartiers prioritaires de la politique de la ville, départements et régions d'outre-mer (Drom), zones de montagne.

Une qualité de service améliorée

La Poste s'engage à maîtriser et à réduire les fermetures inopinées et propose un

plan ambitieux d'ouvertures estivales. Les formes de présence postale et les La Poste agences communales seront ouvertes au moins 12 heures par semaine. Preuve de l'attention portée aux clients, La Poste ouvrira dans les prochains mois 1 000 bureaux de poste supplémentaires les samedis ou les jours de marché.

Une gouvernance locale plus agile, aux responsabilités accrues

L'évolution des règles de gouvernance prévue par le nouveau contrat a pour objectif de permettre un fonctionnement plus efficace des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT). Davantage de responsabilités et de libertés de manœuvre sont données aux CDPPT. Celles-ci pourront arbitrer directement sur l'éligibilité de certaines dépenses, sans saisir l'Observatoire national de la présence postale (ONPP). Leur rôle dépassera le seul vote pour analyser la pertinence des investissements numériques de leur département par des bilans quantitatifs et qualitatifs.

L'inclusion numérique, une priorité réaffirmée



Priorité du nouveau contrat de présence postale territoriale, l'inclusion numérique faisait déjà l'objet de nombreuses actions financées par les CDPPT. Par exemple, dans le cadre du précédent contrat, le département de l'Orne a mené plusieurs projets, comme :

- l'installation d'îlots numériques offrant un accès à Internet et permettant aussi de scanner ou d'imprimer des documents. 50 % des La Poste agences communales ornaïses sont d'ailleurs dotées de ces îlots;
- l'accompagnement d'habitants – des personnes d'un certain âge, souvent dépourvues de matériel, mais aussi des jeunes, à l'aise avec leur smartphone mais pouvant rencontrer des difficultés à réaliser des démarches en ligne – par les postiers afin qu'ils s'approprient ces outils numériques;
- des formations au numérique, comme l'illustre en 2022 le partenariat avec l'association La Boîte aux lettres dans quatre communes rurales dotées d'une La Poste agence communale équipée d'îlots numériques;
- la création, à Tanville, dans une zone blanche, d'un tiers-lieu numérique et culturel au sein d'un La Poste relais qui a ouvert dans une ancienne école réhabilitée.




« Avec ce nouveau contrat, nous répondons à un certain nombre de demandes, comme l'ouverture des bureaux de poste le samedi ou les jours de marché, et à la préoccupation des fermetures intempestives. »

Philippe Wahl,
président-directeur général
du groupe La Poste

La citation

“ ”

 **POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE SIXIÈME CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE**
SCANNEZ LE QR CODE

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DOTATION DU FONDS POSTAL NATIONAL DE PÉREQUATION TERRITORIALE

Sont concernés par la dotation de 177 millions d'euros par an...

Les France services accueillies dans les bureaux de poste.

Les bureaux de poste de facteurs-guichetiers dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les bureaux de poste ouverts moins de 18 heures hebdomadaires dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste agences communales et La Poste agences intercommunales dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste relais ou La Poste relais ESS dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Les points de contact situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les bureaux de poste à priorité sociale.

L'ensemble des points de contact situés dans les Drom.

LE CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE 2023-2025

Le sixième contrat de présence postale territoriale fixe pour 2023-2025 le cadre dans lequel La Poste va contribuer à sa mission de service public d'aménagement du territoire. Focus sur les points essentiels à retenir.

LES 3 SIGNATAIRES



L'État



L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité



La Poste

LES OBJECTIFS



Consolider la présence de La Poste sur le territoire



Financer la mission d'aménagement du territoire



Favoriser l'inclusion numérique

QUI EST CONCERNÉ



11 195 points de contact éligibles sur les 17 000 présents sur le territoire

LE FINANCEMENT



177 M€ par an de financement public prévu dans le cadre du fonds postal national de péréquation territoriale

CE QUI EST CONFORTÉ



- Le rôle du maire au cœur du dialogue territorial
- L'ambition en matière d'inclusion numérique
- La répartition des ressources en faveur des territoires qui en ont le plus besoin
- Le soutien aux publics les plus fragiles

CE QUI CHANGE



Qualité de service

- Un plan de réduction des fermetures journalières inopinées des bureaux de poste
- Un plan ambitieux d'ouvertures estivales pour renforcer l'accessibilité des points de contact en période de forte affluence
- Un renforcement de l'accessibilité de 1000 bureaux de poste



Gouvernance

- Possibilité pour le quorum de chaque Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) d'engager les fonds de l'enveloppe budgétaire dans la limite de 30 000 euros par an, sans attendre le vote de la CDPPT



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES MEMBRES DE LA CDPPT DE VOTRE DÉPARTEMENT SCANNEZ LE QR CODE

Traits d'union

#décarboner

La mobilité douce et la performance énergétique des bâtiments permettent de limiter l'impact des activités sur l'environnement.

P. 12

#connecter

Les solutions de La Poste dans le domaine numérique sont nombreuses et répondent à de multiples besoins, en matière d'éducation ou pour la gestion documentaire.

P. 14

#accompagner

Le bureau de poste de Strasbourg 22-Novembre, vitrine des bureaux nouvelle génération, a été inauguré en début d'année.

P. 15



#décarboner

Le vélopartage en centre hospitalier avec Bemobi



Depuis le mois d'octobre, le centre hospitalier intercommunal des Cinq Vallées a fait appel à Bemobi, la marque d'écomobilité de La Poste associée à Green On, pour mettre en place une solution de mobilité douce. Cinq vélos à assistance électrique en partage sont proposés aux collaborateurs du site de Moyenmoutier.

Cette démarche est un engagement fort du centre hospitalier, qui a mis en place le dispositif « L'hôpital vert vous ». Ce programme prévoit plusieurs actions environnementales pour diminuer l'impact sur la nature : écopâturage avec des moutons, fauchage tardif, parc à vélos électriques, mise en place de panneaux photovoltaïques, etc. Les vélos sont proposés pour les déplacements domicile-travail

et lors des pauses méridiennes mais également pour se rendre aux réunions intersites. Bemobi a installé des bornes de recharge et d'accueil pour les vélos et a mis en place une plateforme de réservation. Les utilisateurs peuvent vérifier la disponibilité des vélos en temps réel et réserver en toute simplicité. Le service comprend aussi l'assurance et la maintenance. Avec sa filiale Bemobi, La Poste propose aux établissements publics, aux entreprises et aux collectivités des solutions de mobilité durable. En association avec Green On, une société pionnière et experte du vélopartage en entreprise, Bemobi propose depuis 2020 la mise à disposition d'une flotte de vélos à assistance électrique pour les déplacements quotidiens. C'est la réponse idéale aux enjeux de mobilité, avec des avantages pour tous : la valorisation de l'image responsable de l'entreprise, la réduction des coûts liés au transport et une meilleure qualité de vie au travail pour les collaborateurs.

Des vélos-cargos pour livrer le courrier et les colis

À Nancy et à Strasbourg, La Poste a mis en place plusieurs tournées de distribution à vélo-cargo. Ce véhicule a une capacité d'autonomie de 15 à 20 kilomètres, et est équipé à l'arrière d'un coffre pouvant contenir jusqu'à 1,3 m³ de colis. Peu bruyant et ne rejetant pas de gaz carboné ni de particules fines, il est une réponse aux enjeux de livraison en mode doux dans les centres-villes. Face aux nouvelles règles d'accès aux centres-villes et à l'augmentation des livraisons de colis, le groupe La Poste s'engage d'ici à 2025 à décarboner 22 métropoles en France, en remplaçant ses véhicules thermiques par des véhicules électriques, et à décongestionner les hypercœurs des 50 plus grandes villes françaises grâce à la cyclo-logistique.



Performance énergétique : La Poste en soutien

La ville de Liverdun (54) a fait appel au groupe La Poste, via sa filiale Économie d'Énergie (EDE), experte en valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE), pour la rénovation d'un bâtiment qui abrite une école élémentaire et un centre périscolaire.

« D'une superficie de 1 000 m², le bâtiment date des années 1980 et n'avait jamais été rénové, explique Étienne Lang, directeur général des services. Il était nécessaire de revoir toute l'isolation, aussi bien thermique que phonique. Avec le contexte et la crise de l'énergie, nous avons priorisé ces travaux, qui étaient prévus au départ à la fin du mandat. Nous avons mené des études thermiques pour monter le projet avec un maître d'œuvre. » Objectif : une baisse de 60 % de la consommation de gaz annuelle, soit 6 000 euros au prix actuel de l'énergie,

et une économie d'électricité d'environ 2 000 euros par an. « Le coût des travaux et études est de 2 millions d'euros, dont 45 % pour l'amélioration des performances énergétiques. Les subventions représentent 61 %, y compris les certificats d'économie d'énergie et les aides de l'État, du département, de la région et de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Concernant les CEE, nous avons bénéficié de l'expertise de La Poste pour constituer le dossier de demande d'aide. Tout s'est fait très rapidement, avec un accompagnement clés en main. » L'entreprise Économie d'Énergie (EDE), filiale du groupe La Poste depuis 2019, est experte en valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE). Elle propose un accompagnement pointu sur l'analyse des projets et leur éligibilité au dispositif, la constitution des dossiers et la mise en conformité des documents, ou la valorisation des CEE via le versement d'une prime maîtrisée sur un marché fluctuant. Les travaux ont débuté en février, pour une durée de dix mois.



« Avec un parc immobilier de 7 millions de m², le groupe La Poste a acquis un savoir-faire en matière d'efficacité. Sa filiale Économie d'Énergie (EDE) facilite les travaux de rénovation énergétique et réduit leurs coûts sur le patrimoine immobilier des bailleurs sociaux, des établissements de santé et des collectivités publiques,

quelle que soit leur taille, via un accompagnement complet et un financement par l'optimisation de la valorisation des aides CEE. La Poste confirme ainsi son statut d'entreprise utile pour ses clients et pour la société. »

Ophélie Thiébaud, responsable développement des nouveaux services La Poste

#connecter

Une école primaire s'équipe de tablettes numériques

L'école primaire d'Essegney (88) va être équipée de 12 tablettes numériques dans le cadre d'un projet d'e-éducation. La commune a choisi Sqool, la solution numérique proposée par La Poste.

Éric Jacoté, maire de cette commune vosgienne qui compte 750 habitants, explique : « Nous avons pour projet de renouveler le matériel informatique de l'école, devenu obsolète. Nous sommes une petite commune, nous n'avons pas de service informatique dédié, c'est pourquoi il était indispensable d'avoir une offre complète globale. » Pour Éric Jacoté, la proposition de La Poste est la seule qui prenne en compte tous ces aspects : la tablette Sqool, le suivi du déploiement, le paramétrage,

la prise en main, la formation, ainsi que l'accompagnement pédagogique, le service après-vente et la maintenance. Il ajoute : « On trouve des tablettes moins chères sur le marché mais cela ne correspond pas à une utilisation dans le milieu scolaire. La plus-value de cette offre, c'est l'existence de nombreux outils développés avec des professionnels de l'éducation. » En amont, les enseignants ont bénéficié d'une démonstration par La Poste, et ont été conquis par Sqool. « Les tablettes seront mises à disposition en salle de travail et les enseignants pourront s'en servir dans leur classe selon les activités prévues. Aujourd'hui, le numérique est un incontournable dans notre vie. Les enfants vont ainsi se familiariser de façon ludique et pédagogique au numérique dans un environnement sécurisé. »



Dématérialiser les bulletins de paie



La ville de Blénod-lès-Pont-à-Mousson (54) utilise les services de Digiposte, le coffre-fort électronique de La Poste, pour la gestion des bulletins de paie de ses 100 employés. « Nous avons la volonté de dématérialiser un certain nombre de documents pour simplifier la gestion, précise Bernard Bertelle, maire de la commune. Avec Digiposte, les données sont sécurisées, hébergées à 100% en France, et chaque employé y a accès facilement et quand il le souhaite. Chacun peut aussi stocker d'autres documents, à sa convenance. Ce qui est très pratique. » Digiposte dépose tous les mois plus de 5 millions de documents dans les coffres-forts de ses 8 millions d'utilisateurs, parmi lesquels 3 millions reçoivent chaque mois leur fiche de paie.

#accompagner

Un bureau au service de la satisfaction client

« Plus qu'un programme de modernisation immobilière, c'est avant tout un projet de transformation de notre réseau de bureaux de poste », a indiqué Nathalie Collin, directrice générale adjointe de La Poste, en charge de la branche Grand Public et Numérique, lors de l'inauguration du bureau de Strasbourg 22-Novembre. Ce bureau de poste nouvelle génération a été inauguré le 20 janvier dernier.

L'ambition est d'offrir une expérience client aux meilleurs standards du marché. Plus chaleureuse, plus moderne et plus ouverte, la configuration du bureau nouvelle génération de Strasbourg 22-Novembre permet d'optimiser l'accès aux services et d'apporter une expertise renforcée. C'est un lieu commerçant qui met en valeur toute la richesse de l'offre du groupe La Poste. « Dès son arrivée, le client est accueilli par un chargé de clientèle facilement identifiable grâce à sa nouvelle veste noire personnalisée avec les logos de La Poste et de La Banque Postale, explique Joël Lagarrigue, directeur de secteur. Afin de fluidifier les parcours clients, les postiers en contact avec la clientèle sont équipés de smartphones (Smarteo) leur

permettant d'accueillir le client, de l'orienter plus facilement ou encore de traiter des opérations simples comme l'envoi de colis ou le retrait des instances. Pour faciliter la vie des clients, il est désormais possible de retirer son colis grâce à L'Identité Numérique La Poste sans présenter de carte d'identité. » Ce bureau de poste est l'une des premières traductions du plan de modernisation mis en place par la branche Grand Public et Numérique, avec un investissement de plus de 800 millions d'euros sur cinq ans. En plus du bureau de Strasbourg 22-Novembre, 9 autres bureaux ont ouvert sur ce nouveau modèle en 2022 et 70 autres ouvertures sont prévues d'ici à 2024. En tout en 2022, La Poste a rénové plus de 600 bureaux. L'objectif est d'avoir rénové l'ensemble des bureaux de poste d'ici à 2027.



« Il s'agit de ma première inauguration en tant que président de CDPPT, et le niveau est très haut ! J'ai pu visiter le bureau de poste et je constate que La Poste ne fait pas les choses à moitié. C'est impressionnant de voir tout ce qui a été mis en œuvre. Quand on voit l'investissement, le budget et la

réalisation, on ne peut que féliciter La Poste et tous ceux qui se sont engagés au sein de la CDPPT. Tous les acteurs avancent ensemble dans un dialogue constructif, en faveur du bien public. » Jacques Cornec, maire de Bourghéim et président de la Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) du Bas-Rhin (67)



Céline Barre, directrice exécutive Nord-Est, Nathalie Collin, directrice générale adjointe de La Poste, et Jacques Cornec, président de la CDPPT du Bas-Rhin.

600 000 euros investis pour la modernisation du bureau de Strasbourg 22-Novembre.



« Ce sixième contrat de présence postale renforce le dialogue territorial et la confiance des élus »

MINI-CV

Depuis mars 2020
Vice-président de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire (03)

Depuis mars 2014
Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP)

Depuis 2010
Vice-président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Depuis sa création, en 2008
Membre de l'ONPP

Depuis 2004
Président de la CDPPT de l'Allier

Depuis mars 1991
Maire de Saint-Gérand-le-Puy (03)



RÉFLEXIONS

Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP), **Xavier Cadoret** a participé pour l'AMF aux négociations qui ont conduit à la signature du sixième contrat de présence postale territoriale. Pour *Postéo*, il en dégage les principales avancées pour les territoires.

Que reprenez-vous de la mise en œuvre du précédent contrat ?

Il a permis de consolider la confiance entre les élus et La Poste. Ensemble, nous avons pu, grâce à une transparence réciproque dans le dialogue territorial, maintenir un fort niveau de présence sur les territoires alors que la crise sanitaire entraînait la fermeture de la plupart des services publics. La Poste a montré qu'elle était à l'écoute des transformations des territoires. Le fait que le passage 6 jours sur 7 des facteurs soit, pour elle, une valeur ajoutée au cœur de sa stratégie a rassuré les élus.

Quels étaient les enjeux principaux des maires lors de la négociation du dernier contrat ?

Du côté de l'AMF, il s'agissait de préserver cette confiance en évitant notamment la mise en place d'une gestion mécanique des ouvertures/fermetures des points de contact, en fonction de seuils uniformes de fréquentation. Les élus souhaitaient que les solutions soient personnalisées dans une logique locale d'aménagement du territoire au lieu d'être uniformes.

Quels sont les progrès obtenus grâce aux dernières négociations ?

Au-delà des avancées en termes de qualité de service (ouvertures les samedis matin ou jours de marché, en période estivale, lutte contre les fermetures inopinées), ce contrat conforte le dialogue territorial.

Le rôle du maire et des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) dans la réflexion sur l'adaptation de la présence postale aux enjeux locaux de fréquentation est renforcé. Les CDPPT gagnent, par exemple, en agilité et en autonomie pour tester des solutions (mutualisation, nouveaux flux, accompagnement numérique...) qui doivent à la fois assurer la pérennité des activités postales et répondre aux besoins des territoires.

Que devient le rôle l'ONPP ?

Avec la nouvelle autonomie de décision et d'action des CDPPT, l'ONPP sera moins dans le traitement de saisines. Il se chargera toujours de superviser la mise en œuvre du contrat mais il fera en plus le bilan des expérimentations locales de nouvelles formes de présence. Nous serons particulièrement attentifs dans les mois qui viennent à ce que les CDPPT aient les moyens d'expérimenter des solutions innovantes et locales de présence postale et que le précieux dialogue territorial que nous avons ensemble reste constructif.